

Christianisme vivant : Les Dix Commandements, 2^{ème} partie

[Living Christianity: The Ten Commandments, Part 2]

Dans l'article précédent, nous avons passé en revue les deux premiers commandements qui ont trait à nos devoirs vis-à-vis de Dieu. L'accent mis sur le devoir de l'humanité envers Dieu se poursuit avec le troisième commandement, lequel stipule : *Tu n'utiliseras pas le nom de l'Éternel ton Dieu pour tromper, car l'Éternel ne laisse pas impuni celui qui utilise son nom pour tromper*¹.

Il y a une différence entre ce que le nom d'une personne représentait à l'époque de l'Ancien Testament et ce qu'un nom signifie aujourd'hui. De nos jours, le nom d'une personne est en quelque sorte un terme qui l'identifie et la distingue des autres individus. Autrefois, les gens considéraient qu'un nom représentait bien plus que cela—le nom décrivait souvent le caractère ou la réputation de la personne. Ainsi, nous apprenons que parfois Dieu a changé le nom d'une personne lorsqu'elle s'est vu confier un nouveau rôle, afin de décrire plus précisément sa nouvelle position ou sa nouvelle responsabilité.

Nous voyons que de tels changements de nom ont eu lieu dans l'histoire du patriarche Abraham et de sa femme Sarah.

*Désormais ton nom ne sera plus Abram (Père éminent), mais Abraham (Père d'une multitude), car je ferai de toi le père d'une multitude de peuples.*²

Dieu changea le nom de Saraï en Sara qui signifie « princesse ».

*Dieu dit encore à Abraham : —Pour ce qui concerne ta femme Saraï, tu ne l'appelleras plus Saraï (Ma princesse), désormais son nom est Sara (Princesse).*³

Le « nom » de Dieu ne se limite pas à transmettre le nom porté par Dieu proprement dit. Il exprime également ce que l'Écriture dit de sa réputation, de son caractère et de son essence. Lorsque nous utilisons le nom de Dieu, nous parlons de qu'Il est et de ce qu'Il fait. À ce titre, nous ne devrions pas prononcer son nom sans la révérence et l'admiration qui Lui sont dues.

En hébreu, il y a deux mots qui sont exprimés dans la phrase « utiliser le nom de l'Éternel ton Dieu pour tromper ». Le premier signifie *soulever, supporter*, et le second signifie *vide, néant, vanité*. Au sens littéral, on peut traduire cette phrase par : Tu n'élèveras pas le nom du Seigneur ton Dieu vers le néant (ou dans le vide, en vain vers le néant, dans le vide).⁴ Ce commandement enseigne fondamentalement qu'il nous est interdit de prononcer le nom de Dieu de manière irrespectueuse.

Cela veut dire que nous ne devons pas utiliser le nom de Dieu, du Seigneur, de Jésus ou du Christ de manière irrespectueuse, ou pour se moquer ou par dérision, comme par exemple

l'exclamation « Jésus-Christ ! » pour exprimer la frustration ou la colère. Il en va de même pour l'expression « Bon Dieu ! » ou tout autre juron incluant le nom de Dieu. Et c'est encore plus grave de maudire Dieu délibérément ou de Le blasphémer.

Blasphémer Dieu est une affaire grave, comme le souligne une partie du commandement : *car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.*⁵ Dans l'Ancien Testament, c'était un péché passible de la peine capitale.

*Celui qui blasphémera le nom de l'Éternel sera puni de mort. Toute l'assemblée le lapidera. Qu'il soit étranger ou israélite, il mourra pour avoir blasphémé le nom de Dieu.*⁶

La Bible dit que prendre le nom de Dieu en vain revient à blasphémer le nom de Dieu :

*Jusques à quand, ô Dieu, l'agresseur blasphémera-t-il ? L'ennemi pourra-t-il t'insulter⁷ sans relâche ?... Souviens-toi donc, ô Éternel, que l'ennemi t'a insulté, qu'un peuple d'insensés t'a outragé !*⁸

Ce troisième commandement nous dit que les croyants ne doivent pas utiliser le nom de Dieu d'une manière désobligeante, irrévérencieuse ou déshonorante. Le faire c'est pécher contre lui, auquel cas nous devons Lui demander pardon.

Certains chrétiens considèrent que ce n'est pas bien d'utiliser une expression de substitution pour remplacer le nom de Dieu—par exemple, dire « Bon sang ! » ou « bonté divine » au lieu de « Bon dieu ! » ou « mon Dieu ». D'aucuns diront que ces expressions étaient à l'origine des substitutions du nom de Dieu et que, par conséquent, on ne devrait pas les utiliser, mais aujourd'hui, la plupart de ceux qui les utilisent ne les comprennent pas ainsi. Puisqu'il s'agit d'expressions courantes en français qui ne contiennent pas le mot Dieu, leur emploi paraît légitime et raisonnable car cela permet d'éviter d'utiliser le nom de Dieu de façon inappropriée. (Dans le judaïsme orthodoxe, les gens s'interdisent de prononcer le mot « Dieu », sauf lorsqu'ils lisent la Torah ou les prières, pour éviter de prendre son nom en vain).

Proférer des jurons

Comme nous l'avons déjà mentionné dans cette série, chacun des dix commandements a une application plus large que la phrase ou les deux phrases contenues dans un commandement particulier. Concernant l'utilisation du nom de Dieu en vain, le sujet des jurons ou des expressions de condamnation ou le fait d'invoquer les jugements de Dieu sur quelqu'un relève du commandement qui stipule de ne pas prendre le nom de Dieu en vain. Je ne parle pas ici des propos obscènes ou orduriers—un sujet que j'aborderai plus loin—mais du fait de maudire une personne en lançant des imprécations contre elle ou en l'envoyant au diable.

Dans le livre des Psaumes, nous lisons des prières imprécatoires (des prières qui souhaitent du mal à ses ennemis ou les maudissent) écrites et prononcées par David qui demandent à Dieu d'abattre ses jugements sur ses ennemis. Bien que cela ait pu être approprié à l'époque, prononcer de telles prières serait aujourd'hui contraire à l'instruction de Jésus d'aimer nos ennemis et de prier pour eux.

*Aimez vos ennemis ; faites du bien à ceux qui vous haïssent ; appelez la bénédiction divine sur ceux qui vous maudissent ; priez pour ceux qui vous calomnient.*⁹

Le Nouveau Testament contient plusieurs déclarations indiquant clairement que les chrétiens ne devraient pas maudire les gens.

*Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez et ne maudissez pas.*¹⁰

*Mais la langue, aucun homme ne peut la dompter. C'est un fléau impossible à maîtriser ; elle est pleine d'un venin mortel. Nous nous en servons pour louer le Seigneur, notre Père, et nous nous en servons aussi pour maudire les hommes, pourtant créés pour être ceux qui lui ressemblent. De la même bouche sortent bénédiction et malédiction. Mes frères, il ne faut pas qu'il en soit ainsi.*¹¹

Si quelqu'un maudit un chrétien, l'Écriture enseigne que nous ne devons pas retourner l'insulte mais, au contraire, donner une bénédiction.

*Ne rendez pas le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure. Répondez au contraire par la bénédiction, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir vous-mêmes la bénédiction.*¹²

La Bible nous dit que lorsque Jésus était *injuré*, il ne ripostait pas par l'injure. *Quand on le faisait souffrir, il ne formulait aucune menace, mais remettait sa cause entre les mains du juste Juge.*¹³ Si nous nous trouvons dans une situation où quelqu'un nous insulte, nous devrions nous en remettre à Dieu et simplement répondre à la personne par une bénédiction.

Propos obscènes

Si le fait de prendre le nom de Dieu en vain et maudire quelqu'un est toujours un acte répréhensible, proférer des paroles obscènes n'entre pas tout à fait dans la même catégorie. Ce type de langage est socialement inacceptable dans certaines situations, mais ce n'est pas à proprement parler un péché. Nous trouvons ce type de langage dans l'Écriture, quoique rarement.

En Philippiens 3.8 (S21), nous lisons :

*Et je considère même tout comme une perte à cause du bien suprême qu'est la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur. À cause de lui je me suis laissé dépouiller de tout et je considère tout cela comme des ordures afin de gagner Christ.*¹⁴

Le mot grec *skubalon* peut signifier *des excréments d'animaux*, mais il signifie également *déchets* (comme le traduisent certaines versions de la Bible). Par exemple, lorsque l'apôtre Paul parle de ses adversaires religieux en Galates 2.12, il les appelle « les partisans de la circoncision ». À un moment donné, il dit :

*Puissent-ils même se castrer, ceux qui jettent le trouble parmi vous !*¹⁵

Dans ces circonstances, Paul use d'un langage qui est en rapport avec le sujet de la circoncision dont il parlait.

Si, dans certaines circonstances, il était approprié pour Paul d'utiliser un langage qui aurait pu être considéré comme « inconvenant » pour faire valoir un point de vue particulier, dans ses écrits il soulignait quel type de langage les chrétiens devraient avoir la réputation d'utiliser.

*Pas plus que les propos grossiers ou stupides, et les plaisanteries équivoques. C'est inconvenant ! Exprimez plutôt votre reconnaissance envers Dieu.*¹⁶

*Ne laissez aucune parole blessante franchir vos lèvres, mais seulement des paroles empreintes de bonté. Qu'elles répondent à un besoin et aident les autres à grandir dans la foi. Ainsi elles feront du bien à ceux qui vous entendent.*¹⁷

D'autres versions de la Bible le traduisent par : *Qu'aucune parole malsaine ne sorte de votre bouche* (S21) ; *Aucune parole mauvaise ne doit sortir de votre bouche* (PDV) ; *ne laissez aucun propos blessant ou inconvenant, ou simplement inutile, franchir le seuil de vos lèvres.* (PVV) ; *Qu'aucune parole déshonnête ne sorte de votre bouche* (DBY).

Bien souvent, différents mots peuvent désigner la même chose mais avoir des connotations différentes ; certains sont acceptables tandis que d'autres sont considérés comme impolis. L'auteur Wayne Grudem a proposé les exemples suivants :¹⁸

	Poli/formel	Courant	Obscène/vulgaire/ordurier
Fonctions d'élimination :	Aller à la selle uriner	Faire caca faire pipi	Chi-- pis---
Activité sexuelle :	Avoir des relations sexuelles	Coucher avec/faire l'amour avec	Bai---

Bien que l'emploi de mots orduriers ne soit pas à proprement parler un péché et n'est certainement pas dans la même catégorie que le fait de prendre le nom de Dieu en vain, cela peut nuire au témoignage d'un chrétien. Cela offensera certaines personnes. Bien sûr, le caractère acceptable de certains mots peut varier selon les situations ; certains lieux de travail ont peut-être des normes différentes pour ce qui est considéré comme un discours acceptable. Cependant, l'emploi de ces mots *est* un péché si l'on s'en sert pour dénigrer quelqu'un ou pour proférer un discours haineux. On peut facilement prendre l'habitude d'utiliser un langage obscène, surtout si l'on passe du temps avec des gens qui le font. En général, pour un chrétien, il est préférable d'éviter d'utiliser un langage vulgaire, car cela peut nuire à l'exemple et au témoignage de la personne qui le ferait.

Les serments

Un serment est un acte par lequel une personne prend solennellement Dieu à témoin de la vérité de ce qu'elle dit ou qu'elle a sincèrement l'intention de faire ce qu'elle a promis. C'est invoquer le châtement de Dieu en cas de déclaration mensongère.

Dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, nous voyons des serviteurs de Dieu prêter serment et jurer de faire quelque chose. Par exemple :

[Abraham] dit à son serviteur le plus ancien qui administrait tous ses biens : « Place ta main sous ma cuisse et jure-moi par l'Éternel, le Dieu du ciel et le Dieu de la terre, que tu ne prendras pas pour mon fils une femme parmi les filles des Cananéens, au milieu desquels j'habite » ... Alors le serviteur mit sa main sous la cuisse d'Abraham son maître et lui jura d'exécuter ses ordres.¹⁹

Nous lisons également que le grand prêtre a sommé Jésus de prêter serment :

Alors le grand-prêtre se leva et demanda à Jésus : —Tu n'as rien à répondre aux témoignages qu'on vient de porter contre toi ? Jésus garda le silence. Alors le grand-prêtre reprit en disant : —Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous déclarer si tu es le Messie, le Fils de Dieu. Jésus lui répondit : —Tu l'as dit toi-même. »²⁰

Le mot grec traduit pas *adjurer* signifie « extraire un serment, forcer à un serment. »

Dans l'épître aux Hébreux, nous lisons que Dieu Lui-même a fait une promesse sous serment à Abraham.

Lorsque Dieu fit sa promesse à Abraham, il prêta serment par lui-même, car il ne pouvait pas jurer par un plus grand que lui. Il déclara : Assurément, je te comblerai de bénédictions et je multiplierai ta descendance. Abraham attendit patiemment et c'est ainsi qu'il vit se réaliser ce que Dieu lui avait promis. En effet, les hommes prêtent serment par un plus grand qu'eux. Le serment leur sert de garantie pour mettre fin à toute contestation. De même, voulant donner aux héritiers de ce qu'il avait promis une preuve plus forte encore du caractère irrévocable de sa décision, Dieu a garanti sa promesse par un serment. Ainsi, il nous a mis en présence de deux actes irrévocables, dans lesquels il est impossible que Dieu mente. Ces actes constituent un puissant encouragement pour nous qui avons tout quitté pour saisir fermement l'espérance qui nous est proposée.²¹

L'apôtre Paul a plusieurs fois prononcé des serments en prenant Dieu à témoin :

Dans toutes mes prières, je ne cesse de faire mention de vous à toute occasion et Dieu m'en est témoin, lui que je sers de tout mon être en proclamant la Bonne Nouvelle qui concerne son Fils : je lui demande de me donner enfin l'occasion de vous rendre visite si telle est sa volonté.²²

Oui, Dieu m'en est témoin : je vous aime tous de l'affection que vous porte Jésus-Christ.²³

Dieu m'est témoin que je ne mens pas en vous écrivant cela.²⁴

Bien qu'il y ait de nombreux passages des Écritures dans lesquels des personnes prêtent serment sans être blâmés pour autant, les chrétiens peuvent se demander s'ils ont le droit de prêter serment au vu de ce qu'a dit Jésus dans le Sermon sur la montagne.

Vous avez encore appris qu'il a été dit à nos ancêtres : « Tu ne rompras pas ton serment ; ce que tu as promis avec serment devant le Seigneur, tu l'accompliras. » Eh bien, moi je vous dis de ne pas faire de serment du tout. Ne dites pas : « Je le jure par le ciel », car le ciel, c'est le trône de Dieu. Ou : « J'en prends la terre à témoin », car elle est l'escabeau où Dieu pose ses pieds. Ou : « Je le jure par Jérusalem », car elle est la ville de Dieu, le grand Roi. Ne dites pas davantage : « Je le jure sur ma tête », car tu ne peux pas rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir. Dites simplement « oui » si c'est oui, « non » si c'est non. Tous les serments qu'on y ajoute viennent du diable. »²⁵

Si certains commentateurs sont d'avis que Jésus interdisait tous les serments, ce n'est pas le cas de la majorité d'entre eux. Il semble plutôt qu'Il condamnait les serments faits par des gens qui mentaient et n'avaient pas l'intention de les honorer et qui, par conséquent, formulaient leurs serments en usant de tournures particulières qui, pensaient-ils, ne les obligeraient pas à respecter leur serment. Jésus mentionne cette pratique plus loin dans l'Évangile lorsqu'Il dit :

« Malheur à vous, guides aveugles ! En effet, vous dites : Si quelqu'un jure « par le Temple », il n'est pas tenu par son serment, mais s'il jure « par l'or du Temple », il doit tenir son serment... Si quelqu'un jure « par l'autel », il n'est pas tenu par son serment ; mais s'il jure « par l'offrande qui est sur l'autel », il doit tenir son serment. ... Aveugles que vous êtes ! ... En fait, celui qui jure « par l'autel », jure à la fois par l'autel et par tout ce qui est dessus. Celui qui jure « par le Temple », jure à la fois par le Temple et par celui qui y habite. Celui qui jure « par le ciel », jure à la fois par le trône de Dieu et par celui qui y siège. »²⁶

Jésus n'interdisait pas purement et simplement les serments mais Il disait à ceux qui en faisaient un mauvais usage, qui les faisaient sans avoir l'intention de les honorer, qu'ils n'auraient pas dû les faire en premier lieu.

Les chrétiens ne devraient pas avoir besoin de prononcer des serments entre eux. Quand nous donnons notre parole que nous ferons quelque chose, nous devrions le faire. Lorsque nous disons que quelque chose est vrai, ce devrait être vrai—nous ne devrions pas avoir à jurer que c'est vrai. Tout ce que nous disons aux autres, toutes les promesses que nous faisons, nous le faisons devant Dieu et, par conséquent, nous devons considérer notre parole comme un serment. Il peut arriver que nous devions prêter serment dans un cadre officiel, par exemple lorsque nous livrons un témoignage devant un tribunal ou lorsque nous sommes installés dans des fonctions officielles en tant que fonctionnaires « assermentés », auquel cas il est parfaitement légitime de le faire.

Les vœux

Un vœu est une promesse envers Dieu d'agir d'une certaine façon ou de se comporter d'une certaine façon. La promesse que Jacob a faite à Dieu en est un exemple :

Puis il fit le vœu suivant : « Si Dieu est avec moi, s'il me protège au cours du voyage que je suis en train de faire, s'il me fournit de quoi manger et me vêtir, et si je reviens sain et sauf chez mon père, alors l'Éternel sera mon Dieu. Cette pierre que j'ai dressée comme stèle deviendra un sanctuaire de Dieu et je t'offrirai le dixième de tous les biens que tu m'accorderas. »²⁷

Des années plus tard, Dieu rappela à Jacob le vœu qu'il avait fait :

Je suis le Dieu de Béthel, où tu as répandu de l'huile sur une pierre dressée en stèle, et où tu m'as fait un vœu. Maintenant, lève-toi, quitte ce pays et retourne dans ton pays natal. »²⁸

Le Bible nous enseigne qu'il n'est pas nécessaire de formuler des vœux à Dieu, mais elle précise que si l'on fait un vœu, il faut l'honorer :

Quand tu auras fait un vœu à l'Éternel votre Dieu, tu n'en différeras pas l'accomplissement, car l'Éternel ton Dieu ne manquerait pas de t'en demander compte, et tu porterais la responsabilité d'une faute. D'ailleurs, tu n'es pas tenu de prononcer un vœu ; si tu t'en abtiens, tu ne seras pas coupable pour cela. Mais si une promesse a franchi tes lèvres, tu dois la tenir et accomplir le vœu que tu auras librement fait à l'Éternel ton Dieu de ta propre bouche.²⁹

Un exemple de vœux que beaucoup d'entre nous connaissent sont les vœux du mariage. Dans de nombreuses cérémonies de mariage, les vœux de mariage sont considérés comme des promesses que l'époux et l'épouse se font en présence de Dieu et, à ce titre, ce sont des promesses faites à Dieu et l'un à l'autre. Les chrétiens qui envisagent de se marier devraient reconnaître qu'ils s'engagent par un vœu envers leur conjoint et envers Dieu, et qu'ils Lui demandent de les aider à honorer leur promesse et de veiller à ce qu'ils respectent leurs engagements.

(À suivre...)

Note

Sauf indication contraire, toutes les citations bibliques sont extraites de La Sainte Bible, Version du Semeur, copyright © 2000 Société Biblique Internationale. L'autre version citée est la Segond 21 (S21). Tous droits réservés.

¹ Exode 20.7.

² Genèse 17.5.

³ Genèse 17.15.

⁴ Wayne Grudem, *Éthique chrétienne* (Wheaton. Crossway, 2018), 298.

⁵ Exode 20.7 Strong.

⁶ Lévitique 24.16 S21.

⁷ Mépriser, outrager, blasphémer

⁸ Psaume 74.10, 18.

⁹ Luc 6.27–28.

¹⁰ Romains 12.14 S21.

¹¹ Jacques 3.8–10.

¹² 1 Pierre 3.9.

¹³ 1 Pierre 2.23.

¹⁴ Philippiens 3.8.

¹⁵ Galates 5.12.

¹⁶ Éphésiens 5.4.

¹⁷ Éphésiens 4.29.

¹⁸ [Traduit de l'anglais] Grudem, *Éthique chrétienne*, 296.

¹⁹ Genèse 24.2–3, 9.

²⁰ Matthieu 26.62–64.

²¹ Hébreux 6.13–18.

²² Romains 1.9–10.

²³ Philippiens 1.8.

²⁴ Galates 1.20. Voir aussi 1 Thessaloniens 2.5, 10.

²⁵ Matthieu 5.33–37.

²⁶ Matthieu 23.16–22.

²⁷ Genèse 28.20–22.

²⁸ Genèse 31.13.

²⁹ Deutéronome 23.22–24.